

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 juin 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BARRON, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON,
Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN

Membres absents excusés : (3)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE),
Mme LE GRAND (représentée par Mme ROLLIN)

Membres absents : (2) M. EL HASSOUNI, Mme TOLLOT

Date de convocation : 17 juin 2008

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

16 JUIL. 2008



Délibération n° : 37-2008

Objet : Exercice 2007 – Approbation du compte de gestion du Trésorier Municipal

Après s'être fait présenter :

- les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2007 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,
- le compte de gestion dressé par le trésorier municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir approuvé le compte administratif 2007 et s'être assuré que le trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2007 au 31 janvier 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Les membres du Conseil d'Administration déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2007 par le trésorier municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE

25 JUIN 2008

Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

